

## Appareil ULF pour le traitement électronique de l'eau par Ultra Basses Fréquences calcaire, corrosion, biofilm



**Solution innovante : l'ULF est un traitement physique**, sans recours à aucun produit chimique.

Il consiste à envoyer des ondes qui vont agir sur l'eau et les matières qui y sont présentes afin d'en modifier les caractéristiques, tout **en conservant la potabilité de l'eau**, avec pour conséquences :

◊ **une action préventive : la limitation de l'entartrage et de la corrosion** des équipements de production d'eau chaude (ballon, chaudière, échangeur), ainsi que des canalisations, pompes, vannes et de tous les points desservis. Le taux de dureté reste le même, le calcaire se présente sous forme d'une poudre non incrustante (l'aragonite) qui est évacuée avec l'eau.

◊ **une action curative : l'assainissement des canalisations** par élimination progressive des dépôts de tartre, de rouille et du biofilm.

(L'action de l'ULF est ainsi beaucoup plus large que celle de l'adoucisseur qui n'a pas d'action curative et qu'il remplace très avantageusement dans la plupart des domaines... sans en avoir tous les inconvénients).

**L'ULF, un appareil d'une simplicité d'emploi et d'installation très appréciée.**

- **un boîtier compact** : contenant les composants électroniques.

- **un inducteur** : formé d'un bobinage réalisé autour de la canalisation (il convient aussi bien pour du plastique que pour du métal) qui transmet à l'eau les signaux émis à partir du boîtier.

L'installation ne nécessite ni plomberie, ni arrêt des équipements : des frais en moins, aucune perturbation pour les usagers.

**L'innovation technologique de l'ULF** est d'émettre des signaux dans une grande variété de fréquences incluant les **Ultra Basses Fréquences**, ce qui permet d'avoir une plus grande efficacité que les procédés classiques comme les électro-aimants dont les ondes radios donnent des résultats très aléatoires avec en plus des courants vagabonds qui peuvent être à l'origine de corrosion du réseau.

L'intensité requise pour le fonctionnement de l'ULF est très faible, c'est un avantage sur les aimants permanents puissants qui, attirant le métal, peuvent être la cause de colmatage avec risque de réduction du débit et perte d'efficacité de l'aimant. La mise en place d'un filtre ne fait que retarder le problème et crée une maintenance (un filtre devant être nettoyé et désinfecté périodiquement).

Aucun élément de l'ULF n'étant en contact avec l'eau est un atout considérable car il n'y a **ni risque d'encrassement** (donc de perte d'efficacité de l'appareil dans la durée), **ni obstacle au bon écoulement de l'eau** (pas de pertes de charge).

**Aucune maintenance** (ni réglage, ni consommable). « Une fois en place, il n'y a plus rien à faire ».

**Aucun budget de fonctionnement.**

**Garantie de résultat : la 1<sup>ère</sup> année « satisfait ou remboursé ».**

**Garantie constructeur 5 ans.**

Depuis 10 ans que cet appareil a été lancé et des centaines d'installations réalisées, on dispose d'un recul suffisant pour apprécier l'efficacité de cet appareil, y compris sur la durée.

**Domaine d'application** : convient pour tout type d'immeubles et d'établissements : ceux avec production d'eau chaude individuelle par logement ou ceux avec une chaufferie centrale.



8 rue de Lévis 75017 Paris - Tél. 01 40 50 32 85 - Fax 01 45 24 68 05 - [info@europaz.fr](mailto:info@europaz.fr) - [www.europaz.fr](http://www.europaz.fr)

RCS Paris 49435802100017

Siège social : 2 Passage Flourens 75017 Paris

N°TVA intraco. FR 44494358021

N° EORI : FR49435802100017